

LE BIONETTOYAGE EN MILIEU MEDICAL EN PERIODE DE PANDEMIE

Objectifs de la formation :

- Assurer les opérations de bionettoyage en milieu médical en toute sécurité
- Identifier les bonnes pratiques en période COVID-19
- Contrôler la prestation

Public : Agent de Services, chef d'équipe

Lieu : A déterminer

Pré-requis : Maîtrise les techniques de base et connaître la chimie des produits

Durée : 3 jours soit 21h

Accessibilité des publics en situation d'handicap :

Peut être accompagné, aidé par un Partenaire CAP EMPLOI, ou association qui prendra en compte les contraintes liées au poste de travail et à la formation

Moyens et Méthodes pédagogiques :

Exposés, Exercices, Mises en situation, Démonstrations, Recueil d'idées, Evaluation, Support stagiaire

Formateurs :

Importante connaissance théorique et compétence pratique dans le domaine de la Propreté en milieu spécifique, Sens de la pédagogie

Contenu de la formation :

Comprendre le mécanisme de transmission microbienne

- La classification des micro-organismes
- Le virus du Covid-19
- Les sources et modes de contamination

Appliquer les règles d'hygiène de base et de sécurité

- L'hygiène corporelle
- Le lavage des mains
- Les EPI
- Les vaccins obligatoires

Identifier les différentes zones à risque

- La classification des locaux

Identifier les surfaces à risque infectieux

Choisir son matériel et réaliser les protocoles de bionettoyage

- La préparation de son chariot
- Le choix des produits et du matériel
- Le balisage



- Les techniques de dépoussiérage, d'essuyage, de balayage et de lavage
- Les techniques de désinfection
- L'entretien des sols
- Les protocoles de bionettoyage :
 - o Des chambres
 - o Des sanitaires
 - o Des halls et des couloirs de circulation
 - o Des ascenseurs et cages d'escalier

Eliminer les déchets

Réaliser le Contrôle et l'Autocontrôle

Evaluation :

Mesurer le degré de satisfaction et l'intérêt des participants et leur capacité à mettre en place le savoir et le savoir-faire acquis via un QCM, QUIZZ, une évaluation en début et en fin de formation.
Une attestation nominative est fournie à la fin du stage.